**Conseil des archives du N.-B. / Council of Archives New Brunswick**

**Rapport annuel du comité de direction**

**AGA de 2018**

Cette année a sans contredit été une période de changement et de renouveau pour les membres du comité de direction du CANB. Nous avons accueilli parmi nos rangs deux nouveaux membres : Christine Lovelace (trésorière) et Julia Thompson (vice-présidente). David Mawhinney a gravi les échelons, délaissant sa fonction de vice-président pour devenir président, tandis qu’Ava Sturgeon assume toujours le poste de secrétaire.

Puisque la majorité des membres du comité assument un nouveau rôle, nous avons recentré notre énergie pour revenir à la base. Notre but dans la première année était de revoir les documents de gouvernance, les procédures opérationnelles pour le conseiller en archivistique et le comité de direction, les subventions annuelles aux membres et les lignes directrices connexes, ainsi que les documents du CANB tenus aux Archives provinciales du Nouveau-Brunswick (APNB). Il en sera question plus en détail ci-dessous.

***GOUVERNANCE***

La constitution et les règlements administratifs qui encadrent les activités font partie des pierres angulaires de toute organisation. Au cours des dernières années, le comité de direction a tenté de revoir la structure et les règles connexes, mais, pour différentes raisons, les changements proposés n’ont pas été mis à exécution. Plus tôt cette année, le comité de direction et Rhianna Edwards, conseillère en archivistique intérimaire, ont entamé le processus d’examen systématique de ce document.

Nous avons passé en revue les détails et comparé l’information à des exemples tirés d’autres provinces. Au nombre des changements les plus importants que nous recommandons figurent des changements liés aux types de membres. Nous avons toujours eu des membres d’établissements; nous voulons à présent élargir la catégorie pour y ajouter une adhésion individuelle pour toute personne qui s’intéresse aux archives. Nous recommandons également que le mandat des membres du comité de direction passe de deux à trois ans. Cela permettrait aux nouveaux membres du comité de direction de s’habituer à leur rôle, et, nous l’espérons, de bâtir une mémoire d’entreprise, souvent fondamentale à la réussite d’organismes bénévoles.

Les politiques internes ont été un autre sujet d’examen. Au cours de l’année 2016-2017, le comité de direction a commencé à examiner les politiques d’autres provinces pour s’assurer que notre façon de faire cadre avec ce qui se fait partout au pays. Nous nous sommes concentrés sur la Politique sur les communications et le Code de conduite des bénévoles, deux documents liés aux activités de la plupart des organisations sans but lucratif. Nous avons mis la dernière main à nos versions de ces documents de politique et vous demanderons de passer au vote sur le contenu pendant l’assemblée générale annuelle.

Le dernier point à examiner était le renouvellement de la relation entre les APNB et le Conseil des archives du Nouveau-Brunswick. Nous avons une entente de longue date que nous avons l’intention de reconduire et de mettre à jour pour assurer la coopération continue de nos principaux organismes commanditaires. Nous espérons pouvoir régulariser davantage les services offerts conjointement dans les domaines de la préservation et de la conservation, de concert avec les Services de consultation en archivistique, ainsi que ceux de la numérisation et du reformatage des documents audiovisuels par l’intermédiaire de l’Unité des documents sonores et des images animées d’APNB. Nous sommes très reconnaissants pour le soutien continu des Archives provinciales par l’offre de locaux, de matériel et de soutien connexe.

***PROCÉDURES D’EXPLOITATION***

Nous avons également entamé le processus de création de procédures d’exploitation avec l’aide de Shannon Doiron. Le comité de direction du Conseil des archives du Nouveau-Brunswick a travaillé avec Shannon Doiron, conseiller en archivistique, pour cerner nombre des procédures de bureau et administratives pratiques qu’il a apprises au cours du temps passé à Fredericton. La conseillère en archivistique intérimaire a su profiter de l’information et elle a continué de dresser la liste des procédures qui l’ont aidée ou dont le comité de direction a expressément fait la demande, et de les rendre officielles. Le document qui sera ainsi produit sera un outil que nous pourrons transmettre à la nouvelle conseillère en archivistique ou au nouveau conseiller en archivistique au moment de son embauche plus tard cette année.

Ce document s’avérera très utile. Le comité de direction a proposé qu’un outil semblable soit également préparé pour les membres du comité, et qu’il comprenne des descriptions de poste de base qui pourraient être fournies à quiconque désire siéger au CANB. Le gabarit de travail peut être diffusé aux membres en tant que guide sur la préparation de ce type de document pour leur propre établissement. Il s’agit d’un outil précieux pour toute organisation bénévole qui cherche à établir des pratiques exemplaires qui favoriseront la continuité.

***SUBVENTIONS ANNUELLES AUX ÉTABLISSEMENTS MEMBRES DU CANB***

À l’automne 2017, le comité de direction a entamé un processus d’examen des demandes de subvention, des lignes directrices de subvention et des grilles d’évaluation. Le but de cet examen était de tenir le nouveau conseiller en archivistique et les membres du comité au fait des lignes directrices et de dégager le type de questions que nous devrions examiner lors du traitement des demandes des membres. Nous sommes responsables devant la population du Nouveau-Brunswick et devons faire preuve de jugement lorsque nous prenons ces décisions.

L’un des aspects les plus importants de ce processus est de veiller à ce que nous ayons tous les renseignements dont aurait besoin tout vérificateur du gouvernement qui pourrait vouloir examiner nos demandes de subvention pour déterminer comment les fonds sont utilisés. Le gouvernement du Nouveau-Brunswick nous a confié des fonds et on s’attend à ce que nous tranchions sur les demandes de façon et à ce que nous nous assurions que les établissements qui présentent une demande de fonds fassent le travail qu’ils ont convenu de faire.

Le comité a revu le processus d’attribution à l’automne et a dégagé un certain nombre de problèmes constants. Parmi ceux-ci, on estimait que la demande intégrait différents types de projets. Or, cela vient compliquer l’examen des demandes. Ainsi, au début de 2018, des révisions additionnelles ont été apportées et l’unique demande a été séparée en six nouvelles demandes qui représentent divers types de projets. Nous espérons que cette nouvelle façon de faire simplifiera la préparation des documents pour les établissements membres.

Même si les lignes directrices n’ont pas beaucoup changé, elles tiennent compte de certaines des suggestions issues des attributions d’automne. Il est à espérer que, grâce à ces nouveaux changements, nous serons en mesure de lancer l’appel de demandes de subvention en 2018-2019 à la fin du printemps, après l’assemblée générale annuelle. Cet échéancier nous permettra d’attribuer les fonds et d’avoir pris les décisions avant la fin de juin, de façon à pouvoir préparer les chèques et les remettre aux membres pendant les mois d’été, une fois que nous aurons reçu notre subvention du gouvernement du Nouveau-Brunswick.

***DOCUMENTS DU CANB TENUS AUX ARCHIVES PROVINCIALES***

La conseillère en archivistique intérimaire a également entrepris le projet de réévaluation des documents d’archives du CANB. Les Archives provinciales du Nouveau-Brunswick, notre dépôt de documents, gèrent notre patrimoine documentaire. Lorsque le comité de direction a passé en revue l’aide au financement existante à l’automne 2017, il est devenu évident que de nombreux documents n’étaient pas nécessaires et qu’ils devraient être retirés, dans le but de mettre de l’ordre dans le fonds documentaire. La disposition des documents devait également être remaniée de façon à grouper de façon plus logique le contenu, pour représenter la structure et les fonctions globales du CANB. On estimait ce projet prioritaire pour la conseillère en archivistique intérimaire, qui possède une vaste expérience des documents d’entreprise, ce qui en faisait donc la personne idéale pour réévaluer le contenu du fonds du CANB. Rhianna Edwards travaille à la liste actuelle et compte terminer le travail avant l’assemblée générale annuelle.

***FONDS ANCIENNEMENT RÉSERVÉS AU CALENDRIER DU CANB***

À la suite d’une décision prise à l’assemblée générale annuelle de l’an dernier, celle de se préparer à la suppression du calendrier du CANB, nous avons été en mesure de réaffecter ces fonds. Nous avons utilisé ce budget pour une demande à Jeunesse Canada au travail (JCT), pour le traitement des documents d’établissements membres à APNB pendant l’hiver 2018.

Nous avons réussi à recevoir des fonds de JCT d’Ottawa et avons par la suite lancé un appel auprès des membres, pour un envoi de documents à traiter par ce service centralisé. À ce jour, quelques établissements membres ont profité de ce service pour faire traiter une partie de leur fonds documentaire, en plus de la base de données des archives du CANB. Actuellement, on travaille au fonds de l’Association of the 8th Canadian Hussars (Princess Louise) Inc. de Sussex, au fonds des Guides du Nouveau-Brunswick et au fonds de la Westmorland Historical Society, de Dorchester.

Idéalement, une discussion à ce sujet à l’assemblée générale annuelle confirmera un intérêt soutenu à l’appui de cette nouvelle initiative. Si cette dernière est approuvée, le conseiller en archivistique dressera une liste de fonds et de collections potentiels auxquels on pourrait travailler au cours de l’an prochain pour renforcer notre demande auprès de Jeunesse Canada au travail pour 2018-2019.

Le fait que les archives francophones de l’ensemble de la province ont très peu participé au projet fait partie des difficultés. Par conséquent, le comité de direction s’est renseigné auprès de l’Université de Moncton pour savoir si elle peut accueillir l’un des deux étudiants proposés pour le travail. Si cette intervention réussit, idéalement, un étudiant travaillera à Fredericton et l’autre, à Moncton, pour que des collections dans les deux langues officielles soient traitées et mises à la disposition des milieux que nous servons.

Une demande a également été envoyée à Bibliothèque et Archives Canada (BAC) dans le cadre du Programme pour les collectivités du patrimoine documentaire (PCPD) plus tôt cette année, au cas où, pour la deuxième fois, nous ne réussissions pas à obtenir du financement par le programme Jeunesse Canada au travail. La demande se trouve encore dans la file d’attente. Nous espérons pouvoir fournir plus de détails à ce sujet à l’assemblée générale annuelle.

***CONSEILLER EN ARCHIVISTIQUE***

L’an dernier, le rôle de conseiller en archivistique a connu un roulement important. En effet, à la suite du départ de Shannon Doiron le 7 février 2018, le comité de direction a décidé de retenir les services d’une conseillère en archivistique intérimaire pour la période de transition, jusqu’à la fin du printemps, moment où les candidats seront probablement plus nombreux et afin de permettre le temps nécessaire pour passer en revue la description du poste et les documents d’examen du rendement. Cette période additionnelle nous a également permis de cerner de nouvelles priorités pour le poste, qui seront incorporées au plan de travail. Nous espérons qu’en structurant davantage le rôle, nous serons en mesure d’attirer un candidat qui comble les vastes attentes du poste et qui possède les compétences linguistiques nécessaires pour communiquer avec les collectivités que nous servons.

Nous prévoyons afficher le poste en mai et passer en revue les candidatures à l’occasion d’une réunion qui suivra l’assemblée générale annuelle. Cela nous permettra de mener les entrevues en juin et, idéalement, de nommer quelqu’un au plus tard à la fin juin ou en juillet.

***FORMATION ET PERFECTIONNEMENT PROFESSIONNEL***

En l’absence d’un conseiller à temps plein qui pourrait préciser le budget et la logistique connexe d’un atelier semblable aux ateliers récents sur les dossiers électroniques et les droits d’auteur, nous avons choisi d’offrir une séance d’information et d’inviter un conférencier à notre assemblée générale annuelle.

Le comité de direction organisera une séance d’information sur la base de données des descriptions de *CANBArchives* d’AtoM. Ava Sturgeon a accepté de diriger cette séance après l’assemblée générale annuelle. Nous comptons également inviter un conférencier du Bureau du commissaire à l’intégrité du Nouveau-Brunswick. Nous avons demandé une présentation qui porte sur la vie privée. C’est un sujet avec lequel tous nos membres doivent composer dans leur établissement. Idéalement, il devrait être officialisé dans un document de politique.

Nous examinons également la possibilité de deux séances pour l’exercice 2018-2019. Nous espérons notamment retenir les services de notre conseillère en archivistique intérimaire actuelle, qui dirigera un atelier sur la gestion des documents pour de petits organismes bénévoles. Nous prévoyons offrir cette séance à nos collègues des musées, pour qu’ils soient mieux informés sur la façon de gérer ces importants documents dans leurs fonds documentaires. En parallèle, nous espérons également pouvoir convaincre Rhianna Edwards de créer un calendrier de conservation et de destruction des documents pour les documents de CANB. Cette possibilité d’atelier se montrera sans aucun doute très instructive pour les membres.

Pour 2019, nous envisageons par ailleurs un atelier sur la préparation aux situations d’urgence qui comprendrait l’élaboration d’un plan et d’un manuel et l’analyse des éléments qui constituent une trousse d’intervention de base en cas de sinistre pour les archives. Nous espérons que ces efforts mèneront à d’autres activités d’élaboration d’une trousse centralisée d’intervention en cas de sinistre et d’urgence qui se trouvera à Fredericton, pour que le transport vers tout endroit dans la province soit facile.

Pour 2020, nous envisageons également un atelier qui examinera les projets historiques oraux dans différents établissements culturels et patrimoniaux. Nous espérons encore une fois nous associer à la communauté des musées. En outre, il y a eu une déclaration d’intérêt du Conseil des bibliothèques universitaires de l’Atlantique (CBUA), qui souhaite travailler avec le CANB pour diffuser cet atelier en direct sur Internet. Cette approche de diffusion fait en sorte qu’une gamme variée d’organisations au Canada atlantique puisse participer à cette occasion unique.

Une fois le nouveau conseiller en archivistique en poste, nous entamerons le processus de description de l’atelier. Au début de 2019, nous comptons présenter une demande au Programme pour les collectivités du patrimoine documentaire (PCPD), appuyé par BAC, pour financer ce projet. Nous aimerions particulièrement incorporer le travail présenté sur le site web Island Voices ([http://islandvoices.ca/](https://exchange.gnb.ca/owa/AA8398@snb.ca/redir.aspx?C=pS5f-S5-OPyl8MM8NyIZ_QoPJ7TZRFIuRrAPznbx1wgT6ryBFpDVCA..&URL=http%3a%2f%2fislandvoices.ca%2f)). Nous espérons pouvoir inviter Donald Moses, libraire intérimaire de l’Université de l’Île-du-Prince-Édouard, et Dutch Thompson, principal contributeur, pour qu’ils discutent de leur projet unique et de son éventuelle mise en place au Nouveau-Brunswick ou ailleurs au Canada atlantique.

Ainsi se termine un bref survol de nos activités au cours de l’année qui vient de se terminer. Nous espérons que ces activités renforceront le rôle du CANB pour ses membres et sauront témoigner d’une saine intendance en votre nom. Ce fut un plaisir pour nous de travailler pour vous au cours de l’année. Nous estimons avoir fait de grands pas dans les domaines indiqués dans ce rapport.

Nous accueillons volontiers toutes les suggestions et tous les commentaires des membres. N’hésitez pas à communiquer avec n’importe qui parmi nous si vous avez des questions ou des préoccupations.

Le tout respectueusement soumis,

David Mawhinney, président Julia Thompson, vice-présidente

Ava Sturgeon, secrétaire Christine Lovelace, trésorière